

e'Echo du Binos

Le journal de la ville de Seysses



Alain Pace, Maire de Seysses

le Conseil Municipal

le Conseil Municipal des Jeunes

et l'ensemble du personnel

vous adressent leurs meilleurs vœux

de bonheur, santé et réussite,



www.mairie-seysses.fr

Janvier 2011 - n°68

NOUVEAUX ARRIVANTS

M. le Maire présentera ses vœux le lundi 17 janvier à 19h à la salle des fêtes
aux personnes installées sur la commune en 2010.

Vous partagerez un moment d'échanges en toute convivialité.

*Si vous êtes concernés, nous vous demandons, dans un souci d'organisation,
de bien vouloir vous faire connaître au service communication
05 62 11 64 67 - infos@mairie-seysses.fr*

**LA MUNICIPALITÉ et le CCAS
invitent tous les seniors de la commune à un**

THÉ DANSANT ET CHANTANT

DIMANCHE 23 JANVIER

de 15H à 18H

à la salle des fêtes

Orchestre "Brigitte BES et ses Bichons"

RÉSERVATION SOUHAITÉE AVANT LE 17 JANVIER

Si vous habitez loin de la salle des fêtes et que vous n'avez pas de moyen de transport, le minibus de la commune peut vous y conduire.

Ce service est gratuit !

CCAS – Tél. 05 62 11 64 80

SOMMAIRE

EDITORIAL	P.3
VIE ASSOCIATIVE	P.4
C.C.A.S.	P.5
JEUNESSE	P.5
URBANISME	P.6
CMJ	P.7
VIE DE LA COMMUNE	P.7
ENVIRONNEMENT	P.8
FRANCE GINSENG	P.9
DELIBERATIONS	P.9
ETAT CIVIL	P.9
TRIBUNE LIBRE	P.10
AGENDA CULTUREL	P.11
AGENDA	P.12
INFOS PRATIQUES	P.12

Couverture : Vue prise en janvier 2010
croisement route de Toulouse - chemin de la Saudrune,
Photo C. Partinico

Conception et réalisation :
Mairie de Seysses, Service Communication

Directeur de publication : Alain PACE

Photos : Mairie ; Associations ;
Intervenants extérieurs

Impression : Imprimerie du Parc
Imprimé sur papier recyclé
Tirage à 3000 exemplaires



Mairie de Seysses : 05 62 11 64 64
www.mairie-seysses.fr

2010 / 2011

Le mois de janvier est propice à la présentation de bilans et de projets.

Pour notre commune, l'année 2010 a été riche en initiatives et réalisations.

L'année passée a vu l'engagement et la finalisation de nombreuses opérations, financées, pour la part payée en 2010, sans recourir à l'emprunt donc en diminuant nos charges financières.

Plusieurs domaines ont été concernés :

- la voirie avec la fin de la réfection de la rue Victor Cazeneuve (513 000€*), l'aménagement de la route de Muret, du croisement de la route de Toulouse et de la rue Victor Hugo, du chemin du Fourtané pour un total de 163 000€* ;
- le groupe scolaire Paul Langevin avec la réhabilitation et le doublement des sanitaires de l'élémentaire, la peinture du self, de très importants travaux de mise en conformité du chauffage (199 500€*) ;
- l'agrandissement du cimetière avec la création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir (325 700€*) (voir page 6) ;
- plusieurs autres investissements (informatique, équipements techniques...) pour plus de 60 000€*.

Certains disent qu'il faut d'avantage investir, il n'y a qu'à emprunter et augmenter suffisamment les impôts ; cette politique n'est pas celle de ceux qui ont en charge les deniers de la commune. En rationalisant notre fonctionnement nous dégageons de plus en plus de marges de manœuvre, et ainsi augmentons notre capacité d'autofinancement.

En 2011, nous n'aurons pas non plus recours à l'emprunt et 50% du budget d'investissement sera consacré à la voirie.

L'année "occitane" 2010 s'est terminée en beauté avec le concert du groupe Nadau réunissant plus de 500 personnes à la salle des fêtes. Le thème choisi par la commission culture pour 2011 est "Les Genres Musicaux". Il inspirera sans nul doute le personnel communal qui œuvre pour la réussite de chaque manifestation.

Peu de collectivités peuvent s'enorgueillir d'accueillir sur leur territoire des premières en France. Ainsi, nous avons soutenu et accompagné la création d'une filière de production agricole de plantes médicinales sous ombrières photovoltaïques (voir page 9) ; d'une maison de répit pour enfants et adolescents. Cet établissement consiste à accueillir les jeunes en fin de vie et leurs familles. Cette expérience est menée par la Croix Rouge Française et le Ministère de la santé dans le cadre de la campagne nationale pour le développement des soins palliatifs.

Les acteurs économiques et institutionnels reconnaissent désormais Seysses comme une commune innovante, dont l'image s'en trouve largement valorisée.

Cette nouvelle année s'inscrit dans une période où de plus en plus de nos concitoyens sont confrontés à des conditions de vie difficiles, ainsi je fais le vœu que nous puissions tous vivre correctement, dans la dignité, et que 2011 soit synonyme de santé et bonheur.

(*) part du coût à la charge de la commune

Alain Pace



Une Foulée pour la vie



Seysses et des communes avoisinantes, ainsi que le soutien sans faille de la ville, la réalisation de cette manifestation ne pourrait être assurée.

Toutes les conditions étaient donc réunies pour faire de ce grand rassemblement de générosité une magnifique réussite qui permettra de remettre le **24 janvier 2011**, à "Médecins du Monde" et à la "Ligue contre le Cancer" deux chèques dépassant les 7000 euros (contre 4950 euros l'an passé).

Comme chaque premier week-end de novembre depuis 24 ans, ils étaient tous là....

1400 coureurs et marcheurs se sont mobilisés le 7 novembre dernier pour récolter des fonds pour "**Médecins du Monde**" et "**La Ligue contre le Cancer**".

Sous l'impulsion de nouveaux bénévoles, des activités inédites ont été mises en place : animation Rollers pour les plus petits, intervention d'un groupe de

musiciens africains, massages gratuits, assurés par de jeunes kinésithérapeutes, pour les athlètes.

Toutes ces nouvelles initiatives ont contribué à rendre cette grande manifestation encore plus familiale.

Rappelons que c'est avant tout grâce à la mobilisation des bénévoles engagés, qui répondent présents le jour et la veille de la course que l'épreuve peut être pérennisée. Par ailleurs, sans le concours financier des artisans et des commerçants de

Certains bénévoles souffleront leurs 25 bougies de participation à la Foulée en 2011. Pour qu'elle soit réussie, rejoignez dès à présent l'équipe de la Foulée, qui vous accueillera avec plaisir.

De nombreuses photos sont visibles sur le site :

<http://foulee.org>



LES ECOLES DE SEYSSES SOUTIENNENT "UNE FOULEE POUR LA VIE"

Dès le vendredi, ce sont 31 classes des trois écoles élémentaires et maternelles de Seysses (Flora Tristan, Paul Langevin et Saint-Roch), de la maternelle au CM2, qui ont couru afin de collecter des fonds pour l'association "Une Foulée pour la Vie". 1215 km cumulés ont été parcourus ce qui a permis de récolter 678 euros. Un grand bravo à eux.



Le Point Rencontre Seniors



Le 23 novembre dernier était organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) un nouveau Point Rencontre Seniors.

En place depuis maintenant 1 an, c'est un espace de rencontres et d'échanges ayant pour objectif de réunir nos aînés,

afin de briser l'isolement et de maintenir le lien social.

Organisée une fois par semestre, chaque rencontre s'articule autour d'une réunion en présence d'un ou plusieurs intervenants.

Après la canicule, la sécurité et la grand-parentalité, ce 4e volet avait pour thème "le rôle du notaire aujourd'hui".

Laurent MEDRANO, notaire, a animé le débat en rappelant le champ d'action du notaire, souvent mal connu. Après une présentation de sa profession, il a abordé les thèmes des contrats (mariage, commerce) et des successions. Très disponible, il a ensuite répondu aux questions des personnes présentes. Comme les fois précédentes, un verre de l'amitié a clôturé l'après-midi.

Le prochain Point Rencontre Seniors aura lieu au second semestre 2011, nous invitons d'ores et déjà tous nos aînés à venir y participer.

JEUNESSE

Stages multisports

Le Service Enfance, Jeunesse et Sport, fusion du Service Enfance et Jeunesse et du Service Municipal des Sports, organise cette année des stages multisports pendant les vacances scolaires de février.

Les enfants, répartis par tranche d'âge et encadrés par les animateurs, pourront pratiquer un large éventail de sport : olympiades, athlétisme, cirque, golf, escalade, roller, VTT, hockey, ultimate, omnikin, jeux de raquettes...

Les habitants extérieurs à la ville seront inscrits sur liste d'attente. Lors de la première inscription, se munir obligatoirement d'une attestation d'assurance extrascolaire et d'un certificat médical autorisant la

pratique du sport.

Nous vous conseillons également de souscrire pour vos enfants à une assurance individuelle accident.

Les journées se déroulent de la manière suivante :

7h30 - 10h : accueil
10h - 12h : sport
12h - 14h : repas
14h - 17h : sport
17h - 18h30 : accueil

Inscriptions obligatoires

du 24 janvier au 4 février

au Service Enfance, Jeunesse et Sport,
1 allée Marcel Pagnol

Renseignements, tarifs et planning des activités : **Tel : 05.61.56.86.40**

<http://www.mairie-seysses.fr/>
(rubrique Vie Sportive)

POINT ACTIONS JEUNES ATELIER BRICOLAGE

Un atelier bricolage est ouvert tous les mardis soirs de 17h à 19h pour les adhérents du PAJ.

Les jeunes Seyssois peuvent s'initier à tous types de bricolage avec l'aide d'un intervenant.

Pour mener à bien l'atelier, les animateurs récupèrent divers matériaux : vélos cassés ou en état, bois (planches, palettes, etc.), chutes de carrelage, vieux outils... Ils peuvent se déplacer pour récupérer vos dons.

Contact : Gabrielle ou David
Tel : 05.61.08.40.39 - 06.71.17.67.35
Mail : paj@mairie-seysses.fr

Extension du cimetière



Le Columbarium et le Puits du Souvenir

La municipalité s'est engagée dans le respect de tous les concitoyens à réaliser un lieu de sépultures digne de ses défunts. Une commission d'élus et d'agents municipaux a travaillé à ce projet en tenant compte des besoins actuels et de l'augmentation de la population dans les années à venir. De plus, la loi du 19 décembre 2008 impose aux collectivités de plus de 2000 habitants de créer un Jardin du Souvenir et un Columbarium.

Il a d'abord été nécessaire d'acheter les terrains. Ensuite, par soucis d'économie des deniers publics, le plan d'aménagement, les travaux de terrassement, les voiries et réseaux, les aménagements paysagers, les bordures et l'espace souvenir* ont été réalisés par les services techniques. Les employés ont mis en œuvre toutes leurs compétences pour que ces travaux correspondent aux attentes des Seyssois.

Des entreprises ont été consultées afin d'attribuer la réalisation, du Columbarium* (6 cases), du puits cinéraire*, de bancs en pierre et du mur d'enceinte. Des travaux et aménagements supplémentaires seront effectués rapidement. Il s'agit de la matérialisation à l'aide de bordures des emplacements pour cavurnes* et de la mise en place de panneaux signalant les points d'eau et de propreté.

Un deuxième Columbarium de 12 cases a également été commandé ainsi qu'une stèle commémorative* qui permettra aux familles de porter l'expression de la mémoire des défunts.

Le respect de l'environnement qui est au cœur de tous nos projets nous a conduit à réaliser une étude de sol. La perméabilité du sous-sol impose désormais la réalisation de fosses maçonnées afin de ne pas polluer les nappes phréatiques.

Il nous apparaît important de continuer notre démarche éco-citoyenne en invitant les usagers à respecter le tri des déchets (fleurs, papier, terre, céramique, souvenirs divers).

La commune a obtenu du Conseil Général un prêt sans intérêt pour l'acquisition des terrains et les travaux d'aménagement du cimetière. Le montant de l'opération s'élève à 325 700 euros TTC. Le montant du prêt sans intérêt remboursable sur 8 ans correspond à un peu moins de 50 % de l'opération.

Informations obligatoires :

Le règlement du cimetière, la liste des entrepreneurs mandatés par la sous-préfecture et la liste des défunts dont les cendres ont été dispersées dans le puits cinéraire seront affichés dans les vitrines sur le mur d'enceinte de l'entrée sud.

Le concessionnaire d'une caverne devra faire appel à une entreprise agréée pour la réalisation d'un petit caveau destiné à recevoir une ou plusieurs urnes cinéraires.

Chaque case du Columbarium est affectée à une famille après délivrance d'un titre de propriété en mairie.

***Caverne** : monument cinéraire destiné à recevoir les cendres d'un défunt. Il s'agit d'un petit caveau construit en pleine terre. On peut y placer une ou plusieurs urnes funéraires et cela permet aux familles de disposer d'un lieu de recueillement privé, contrairement au columbarium collectif.

***Columbarium** : construction composée de plusieurs cases pour le dépôt d'une ou

de plusieurs urnes cinéraires.

***Espace souvenir/puits cinéraire** : espace de recueillement mis à la disposition des familles qui ont choisi de répandre les cendres de leurs défunts.

***Stèle commémorative** : Les familles pourront faire apposer une plaque au nom du défunt dont les cendres ont été dispersées dans le puits cinéraire.

Tarifs au 1^{er} octobre 2010

(tarifs révisés annuellement)

Caveau/monument/ tombeau

30 ans : 340 euros 50 ans : 500 euros

Tombe

30 ans : 120 euros

Columbarium – case cinéraire

30 ans : 600 euros

Caveau cinéraire ou caverne

30 ans : 100 euros

Dépôt

les 6 premiers mois : gratuit

du 7^{ème} au 12^{ème} mois : 10 euros

à compter du 13^{ème} mois : 10 euros/ mois

Résultats des élections du CMJ



Absents sur la photo : BARBARY Ambre, CHEVAILLIER Sam, COUSINET Rémi, GOMEZ DE MELO Manuela, MIZELE Solène, SAMPROU Yoan.

- ELFAHS Inès
- FALALA Tulliane
- GIRARD-SEGAUD Emma
- GOMEZ DE MELO Manuela
- GOUARD Alice
- LATT Marie
- MIZELE Solène
- MORENO Baptiste
- NUNEZ Corentin
- OUGHRIS Youness
- QUESNEL Kenza
- SAMPROU Yoan
- TETAUD Charlotte

Début décembre, les jeunes Seyssois ont élu leurs représentants au Conseil Municipal des Jeunes pour un mandat de 2 ans.

Composition du CMJ 2010 - 2012 :

- PAGES Nathan (Président)
- DELAMARE Emma (Vice-Présidente)
- HAMBLI Meinel (Vice-Présidente)
- AIMAR Amandine
- AUDOUY Juliette
- BARBARY Ambre
- BARBAZA Jeanne
- BERGERE-CASSARD Agathe
- CHEVAILLIER Sam
- COUSINET Rémi
- CROZES Maëlys
- DEXIDOUR Romane

APPEL À CANDIDATURE

"SEYSSES A DU TALENT " 19 juin

L'objectif est de proposer, à tous les Seyssois, une scène pour se produire.

Catégories : comique, théâtre, chanson, musique, sport, danse, cirque, insolite,

Inscriptions : 06.83.88.51.72.

du 03 janvier 2011 au 22 avril 2011.

Organisation : CMJ

VIE DE LA COMMUNE

Villes et Villages Fleuris : Seysses encore primée

Seysses a remporté le 2e Prix du concours "Villes et Villages Fleuris de la Haute-Garonne" organisé chaque année par le conseil général (catégorie 5001 à 10000 habitants).

Un grand bravo au Service des Espaces Verts pour le travail accompli. Le thème choisi cette année était "l'Occitanie". Vous avez pu admirer les réalisations des agents municipaux au parc de la Bourdette, au rond-point de Gascogne et dans de nombreux autres endroits de la commune.

Au-delà de la juste récompense obtenue lors de ce concours, ces travaux participent à la mise en valeur de notre ville, de son architecture et de son patrimoine.



Les lauréats du concours "Maisons Fleuries" en compagnie d'Alain Bertrand, Conseiller Général, Pierre Izard, président du Conseil Général et Alain Pace, Maire de Seysses.

Trois particuliers ont également été primés lors du concours "Maisons Fleuries" : M. et Mme ROMBOLETTI, Mme DANGLA et Mme OLIVA. Félicitations à eux !

La mairie encourage tous les Seyssois à participer à l'édition 2011 du concours "Maisons Fleuries" et à contribuer ainsi à l'embellissement de la commune.

Ecocitoyenneté : halte aux dérives !

Depuis une trentaine d'année, la protection de l'environnement est un des enjeux majeurs de nos sociétés. Rappelons à ce titre que la préservation de l'environnement est un des trois piliers du développement durable et a été désignée comme l'un des huit objectifs du millénaire pour le développement par l'ONU.

Les grands congrès internationaux et la médiatisation des problèmes environnementaux, évidemment nécessaires, ne doivent pas nous faire oublier que **le citoyen est à la base de toute politique environnementale.**

C'est pourquoi l'équipe municipale, qui a fait de l'environnement un des axes forts de son mandat, voudrait rappeler à ses concitoyens un certain nombre de gestes simples qui doivent devenir des réflexes pour chacun d'entre nous.

TRI SELECTIF

Nous souhaitons rappeler 2 petites règles souvent oubliées :

- Lorsque vous déposez des flacons ou bouteilles dans les récup' verre, pensez à bien retirer les capsules et les bouchons.
- Les suremballages en film plastique (journaux, bouteilles...) ne doivent pas être jetés avec les déchets recyclables (poubelles jaunes).

Ramassage des encombrants : nouvelles règles



A chaque collecte des encombrants, notre ville voit de plus en plus de lieux se transformer en dépôt d'ordures. Face à ces dérives, **une prise de conscience est nécessaire.** De nouvelles règles sont mises en place à compter de la prochaine collecte qui aura lieu le :

lundi 7 mars

- Il n'est plus besoin de s'inscrire, les agents municipaux passeront dans toutes les rues.
- Ne seront collectés que les

vrais encombrants, c'est-à-dire les éléments volumineux non naturels. Ils se caractérisent par leur volume (objets ne rentrant pas dans le coffre d'une voiture) et/ou leur poids (objets ne pouvant être soulevés par une seule personne). Exemples : meubles, fauteuils, lits, TV...

- Tout dépôt d'objets ne respectant pas ces critères est interdit.
- Les encombrants ne doivent être sortis sur le domaine public que la veille au soir.

NOUVEAU RECUP' VERRE

Dans le cadre de sa politique environnementale, la Communauté de Communes Axe-Sud poursuit le remplacement des récup' verre traditionnels (containers verts) par des modèles enterrés. Le bac de récupération est sous terre ce qui diminue l'impact sonore et l'embouchure basse évite les éclats de verre. Le dernier récup' verre enterré est désormais en place au début de la rue Emile Zola. Nous vous rappelons que les bouteilles doivent être déposées dans l'embouchure et non à même le sol.



Première graine semée



Alain Pace, maire de Seysses, et Alain Chatillon, président d'AGRIMIP, sèment la première graine.

Le 19 novembre dernier, Alain Pace, maire de Seysses, et Alain Chatillon, président d'AGRIMIP Innovation, ont semé la première graine de ginseng de la Ferme Solaire de Seysses.

Le ginseng ne pouvant se développer

en plein soleil, il sera cultivé sous ombrières. Ici réside l'originalité du projet : ces dernières sont recouvertes de panneaux solaires. L'énergie produite sera revendue afin de financer l'exploitation. C'est une véritable aubaine pour la ville,

attachée à conserver son caractère rural, que d'accueillir un projet agro-industriel d'une telle envergure (22 millions d'euros d'investissement).

Le tissu industriel de la commune va s'en trouver diversifié puisque c'est

un véritable "lieu de vie" qui va être créé : centre de formation en médecine chinoise, boutique, laboratoire, arboretum.

France Ginseng va donc valoriser l'image de Seysses (nouvelles énergies, culture bio), créer des emplois (25 pour la seule ferme), tout en garantissant un suivi environnemental très pointu.



France Ginseng : 2,8 ha de ginseng sous 3,2 ha de panneaux photovoltaïques

DELIBERATIONS

Les principales délibérations du Conseil Municipal

28 octobre

- Demandes de subventions :
 - Acquisition et pose de sèche-mains et éclairage de sécurité aux sanitaires de l'école élémentaire Paul Langevin
 - Remise à niveau production et régulation chauffage, production eau chaude sanitaire du bâtiment affecté au SIAS
 - Acquisition de matériel technique pour les services de la ville
 - Installation de 5 nouveaux poteaux incendie
 - Remplacement de deux volets roulants vétustes à l'école maternelle Paul Langevin
- Enquête publique préalable à l'aliénation d'un chemin rural
- Equipement sportif - Mise aux normes des panneaux de basket-ball dans le gymnase
- Participation du SIAS à l'extension du réseau électrique de ses nouveaux locaux
- Déplacement de deux ensembles d'éclairage public accidentés
- Prêt sans intérêt du Conseil Général pour l'extension du cimetière

Retrouvez toutes les délibérations dans leur intégralité en mairie ou sur www.mairie-seysses.fr (Vie Municipale/Délibérations)

23 novembre

- Classement dans le domaine public des voiries, réseaux et espaces verts du lotissement au lieu-dit « Boulbennes des Vitarells »
- Participation de la SARL Clinique du Château de Seysses à l'extension du réseau d'assainissement des eaux pluviales
- Débat d'orientation budgétaire

ETAT CIVIL

NAISSANCES

07/11 Ayna POILPOT-GARCIA
08/11 Julia RAUFASTE
10/11 Ethan MARS
10/11 Soumaya ADDA
27/11 Quentin CACHEUX

06/12 Lou-Ann SICRE
06/12 Manon SICRE
11/12 Anna DA COSTA SANTOS
12/12 Paul MINVIELLE

DECES

02/11 Pierre LAURENT
30/11 Colette FARDOUET
veuve CORDIER

02/12 Françoise SICARD
07/12 Jacques GERMA

MAJORITE MUNICIPALE

Un pas vers la citoyenneté

Plus que jamais la société a besoin de femmes et d'hommes de conviction, jeunes et adultes agissant pour un monde plus démocratique, solidaire et équitable, respectueux des Droits de l'Homme et de l'environnement.

La vie locale dépend de la richesse des liens qui la tissent. Liens que les collectivités locales et les services de l'Etat doivent s'attacher à développer et à renforcer, pour lutter contre l'isolement, la précarité, et ainsi permettre à chacun de trouver sa place.

Nous offrons aux citoyens la possibilité de s'exprimer, changer d'horizon, et développer leur créativité. Pour cela nous proposons des activités culturelles, sportives, et de loisirs, gérons des structures d'animations, et soutenons le tissu associatif.

Les collectivités locales contribuent de plus en plus à l'éducation des enfants. Loin d'une simple garde, nous proposons pendant le temps périscolaire et les vacances des activités à la fois éducatives, pédagogiques et ludiques aux enfants de 3 à 11 ans.

L'adolescence est un passage délicat. De nombreux jeunes en rupture avec le milieu familial et social, en manque de repères, sont confrontés à des problèmes de délinquance et de violence. Afin de prévenir et d'éviter ces situations, des projets culturels, sportifs, des chantiers loisirs, des séjours et des rencontres sont organisés.

Il est important de sensibiliser au plus tôt nos jeunes à la solidarité et à la citoyenneté.

Le conseil municipal des jeunes (CMJ) les représente au niveau du pouvoir décisionnel local ce qui leur permet de découvrir les principes de la démocratie.

Nous œuvrons afin que chacun puisse devenir un individu épanoui, artisan de sa propre vie, curieux, ouvert au monde et à la diversité culturelle, vigilant sur les enjeux de société, capable de faire des choix et de s'impliquer pour un monde équitable et démocratique.

OPPOSITION MUNICIPALE

SEYSSOISES, SEYSSOIS !

Le groupe d'élus « Mieux Vivre A Seysses », vous présentent leurs meilleurs vœux au seuil de cette nouvelle année !

A cette occasion formulons un vœu afin que la situation économique de notre pays s'améliore, entraînant ainsi un retour vers le chemin de la croissance, nécessaire à l'amélioration de nos conditions de vie.

Après la crise économique, très sévère, que nous venons de traverser, laissant exsangues un certain nombre de pays de la communauté économique européenne, mais qui aura eu le mérite de révéler nos faiblesses structurelles et ainsi d'entamer des réformes nécessaires au bon fonctionnement de nos institutions, souhaitons que notre pays et ses citoyens profitent pleinement de la croissance, c'est le vœu que nous formulons pour cette nouvelle année.

Un vœu aussi pour souhaiter que la réforme des collectivités territoriales permette à notre collectivité de s'épanouir au sein d'une future organisation du territoire plus cohérente (en termes technique il s'agit du schéma de cohérence territorial), permettant de relever les défis importants qui ce profilent à l'horizon, tels que :

La gestion de la démographie et de l'urbanisation future de l'aire urbaine toulousaine !

Le développement des modes de déplacement urbains !

Entre autres enjeux importants pour notre cadre de vie futur.

Encore une fois nous vous renouvelons nos « meilleurs vœux pour l'année 2011 » et des jours meilleurs pour toutes celles et ceux qui ont pâti durant cette période difficile.

Retrouvez toutes ces infos, sur notre site Internet « mvaseysses.org ».

Le groupe « **Mieux Vivre à Seysses** ».

Initiation à l'histoire de l'art

Annick Arnaud, historienne de l'art, animera ce cycle de 6 séances consacrées à l'histoire de l'art, couvrant les périodes allant de l'Antiquité au XVIII^e siècle et s'articulant autour du thème "une époque, une œuvre" (architecture, sculpture, peinture...).

Gratuit/Tout public

Les jeudis à 18h30 à la Médiathèque

10 février : l'Antiquité grecque, une sculpture classique
24 février : Rome, architecture
17 mars : Moyen-Age, église gothique

31 mars : La Renaissance, Michel Ange
14 avril : le XVII^e siècle, Le Caravage
21 avril : le XVIII^e siècle, Fragonard

Café littéraire

Samedi 12 février à 10h30 à la Médiathèque

Liseur : Marc Fauroux, comédien et metteur en scène

Quelques chaises, un guéridon... au programme un florilège de textes puisés dans l'actualité littéraire. C'est un lieu d'échanges permettant à chacun et à chacune de communiquer ses coups de cœur.

Un moment de convivialité ouvert à tous. **Gratuit**

Soirée musicale : De Bach à Nougaro par le quintet de cuivre Aeris

Samedi 19 février à 20h30 à la salle des fêtes

Entre pédagogie et humour, le quintet de cuivre Aeris, formé de 5 musiciens professionnels, se distingue par sa faculté à fédérer le public autour d'un voyage musical retraçant le parcours et l'évolution de la famille des cuivres. Les œuvres de Bach, Dukas, Vivaldi, Mozart, Gershwin, Brahms, Nougaro sont revisitées et arrangées pour mettre en valeur la brillance et la virtuosité des cuivres.

Patrick Pages et Jacques Adamo à la trompette, Vincent Mercier, au trombone, Max Fouga, au tuba basse et Xavier Lannone au cor d'harmonie.

Plein tarif : 8 euros / Tarif réduit (demandeurs d'emploi, -26 ans) : 5 euros / Gratuit : - 18 ans



T'es bête ou tu l' fais exprès ?

Mercredi 16 mars à 10h30 à la Médiathèque

Conteuse : Douyou Demone

Des contes et des comptines pour rire, réagir et grandir. **A partir de 4 ans. Gratuit**
Y' a plein de bêtes : des petites, des grosses et des zénormes... Y' en a des "très gentilles", des "pas polies", des "qu' ont des soucis" et des "qu' ont mal dormi"...Y' en a sous mes armoires, sur mes placards et plein mes tiroirs...Y' a : une souris givrée, un ours mal-léché, une grenouille fêlée, une fourmi explosée, un dragon très grognon, des moutons en coton et des cochons "en canon"... évidemment, y' en a plein d'autres à l'horizon...!

Soirée cabaret : Itinéraire Bis par Agnès Buffet et François Dorembus

samedi 16 avril à 20h30 à la salle des fêtes.

Un duo singulier à la fois complice et cruellement tendre. Deux voix qui ne manquent pas d'air(s) pour un voyage musical éclectique du début du siècle à nos jours.

Tarif : 5 euros gratuit pour les demandeurs d'emploi, les étudiants de - de 26 ans, les enfants.

Billetterie, réservations, renseignements :

Médiathèque de Seysses - 05.62.23.00.63 - mediatheque@mairie-seysses.fr

AGENDA

Janvier

Informations municipales

CCAS

Dimanche 23 :

Thé Dansant et Chantant des seniors
Orchestre "Brigitte Bes et ses Bichons"

15h à 18h à la salle des fêtes
Contact CCAS : 05 62 11 64 80

Du côté des associations

CLUB DU 3ÈME ÂGE

Jeudi 13 : Assemblée Générale, à la salle des fêtes, à 14h. Suivie du "pot de l'amitié". Nouvelles adhésions et renouvellement pour 2011.

Dimanche 16 : Bal musette.
Orchestre "Aldo Feliciano" ex "René Hidiar", à la salle des fêtes.
De 15h à 19h et de 21h à 1h (8 € l'entrée) / 14 € pour les 2 séances.

VIVRE ENSEMBLE AUX AUJOLETS

Tous les mercredis à 9h00 et tous les samedis à 14h30 : marche à pied

Mardi 18 à 20h30 Jeux de cartes ou de sociétés

Jeudi 20 à 20h30 Initiation à l'informatique

Samedi 29 à 13h00 Jeux en réseau
<http://aujoulets.couloume.free.fr/>

UNE FOULEE POUR LA VIE

Lundi 24 à 19h à la salle des fêtes.
Remise des chèques au profit de "Médecins du Monde" et de la "Ligue contre le cancer"

Février

Informations municipales

CONSEIL MUNICIPAL

17 février à 18h30 : Salle du Conseil
8 rue du Général de Gaulle (1^{er} étage)

PAJ

6 février : Loto des enfants de 14h à 18h à la salle des fêtes.

Du côté des associations

POUR LE SOURIRE DE PIERRE

20 février à 14h à la salle des fêtes.
Spectacle récréatif et déguisé.
Entrée gratuite, goûter offert.
Renseignements : 06.28.49.59.55

CLUB DU 3ÈME ÂGE

Dimanche 13 : Bal musette.
Orchestre "Jérôme Marziani", à la salle des fêtes. De 15h à 19h et de 21h à 1h (8 € l'entrée) / 14 € pour les 2 séances.

VIVRE ENSEMBLE AUX AUJOLETS

Tous les mercredis à 9h00 et tous les samedis à 14h30 : marche à pied

Mardi 15 à 20h30 Jeux de cartes ou de sociétés

Jeudi 17 à 20h30 Initiation à l'informatique

Jeudi 24 à 20h30 Découverte du monde

JOGGING CLUB SEYSSOIS : AMIS JOGGEUSES ET JOGGEURS : vous avez pris de bonnes résolutions pour commencer cette nouvelle année, vous vous êtes dit : "c'est bon, cette année je me bouge", alors nous vous invitons à venir trotter avec nous, **tous les samedis matin à 9 h** au lac de Paucheville (Frouzins) dans une ambiance conviviale. *Contacts : JACKY 06.03.88.75.45 ou YVES - 06.72.65.04.97*

Mars

Informations municipales

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Lundi 7 mars cf p. 8

CONSEIL MUNICIPAL

31 mars à 20h30 : Salle du Conseil
8 rue du Général de Gaulle (1^{er} étage)

Du côté des associations

LES A.M.I.S

Foire à la puériculture

Dimanche 6 mars de 10h à 17h30 à la salle des fêtes.

Contacts : 05.61.56.46.68
lesamis@neuf.fr

CLUB DU 3ÈME ÂGE

Dimanche 13 : Bal musette.
Orchestre "Serge Vergnes", à la salle des fêtes.
De 15h à 19h ; bal masqué de 21h à 1h (8 € l'entrée) / 14 € pour les 2 séances.

VIVRE ENSEMBLE AUX AUJOLETS

Tous les mercredis à 9h00 et tous les samedis à 14h30 : marche à pied

Mardi 01 à 20h30 Art Floral

Mardi 15 à 20h30 Jeux de cartes ou de sociétés

Jeudi 17 à 20h30 Initiation à l'informatique

INFOS PRATIQUES - HORAIRES

Hôtel de ville

En semaine 9h - 12h / 14h - 18h

Le Samedi 9h - 12h

Tél : 05.62.11.64.64

www.mairie-seysses.fr

Service enfance, jeunesse et sports

(accueil administratif)

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8h30 - 10h / 16h - 17h30

Mercredi et vacances scolaires 8h30 - 10h

Tel service enfance et jeunesse : 05.61.56.86.40

Tel service des sports : 05.61.56.35.31

Médiathèque

Lundi et Mardi 14h - 18h, **Mercredi** 9h - 12h / 14h - 18h

Jeudi réservé aux écoles, **Vendredi** 9h - 12h / 14h - 17h

Samedi 9h - 12h

Tél : 05.62.23.00.63

Déchèterie Axe Sud

Du Lundi au Vendredi

8h30 - 12h / 13h30 - 18h

Samedi

9h30 - 12h / 13h30 - 18h

Dimanche 9h - 12h

Tel : 05.61.72.44.82